

2022

Le point sur les perspectives budgétaires

Le déficit devrait être inférieur aux projections
du gouvernement



BRf

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



Résumé

Le présent document fait le point sur la situation budgétaire du gouvernement de l'Ontario pour la période allant de 2021-2022 à 2023-2024. Le rapport compare les perspectives du BRF au plan du gouvernement présenté dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021* (l'énoncé économique d'automne) pour ce qui est de l'équilibre budgétaire, des principales mesures de gestion de la dette, des revenus et des dépenses de programmes. Les projections du BRF sur les revenus et les dépenses de programmes reposent sur les politiques existantes et annoncées du gouvernement. L'annexe présente une comparaison entre les perspectives économiques du BRF et l'énoncé économique d'automne (EEA).

Le BRF présentera une évaluation détaillée des perspectives économiques et financières de l'Ontario dans les *Perspectives budgétaires à long terme* qu'il publiera au début de mars 2022.

Le déficit budgétaire devrait être inférieur aux prévisions figurant dans le plan du gouvernement

Le BRF prévoit des déficits inférieurs aux prévisions présentées dans l'EEA en raison surtout d'une croissance des revenus plus forte que prévu. Pour 2021-2022, le BRF prévoit un déficit budgétaire de 16,0 milliards de dollars, ce qui est plus bas que le déficit de 20,5 milliards de dollars prévu par le gouvernement¹. Le BRF prévoit aussi que d'ici 2023-2024, le déficit baissera à 2,8 milliards de dollars, comparativement au montant de 11,4 milliards de dollars prévu dans l'EEA.

Cependant, si le gouvernement annonce ultérieurement de nouvelles réductions d'impôt ou certaines dépenses, ou une combinaison des deux, le déficit augmenterait selon la prévision du BRF.

Baisse du ratio de la dette nette au PIB

Des déficits moindres combinés à une croissance économique solide pendant la période de projection contribuent à ramener le ratio de la dette nette au PIB à un niveau légèrement inférieur à ceux d'avant la pandémie. Le BRF prévoit que d'ici 2023-2024, le ratio de la dette nette au PIB s'établira à 39,0 %, ce qui est inférieur au ratio de 43,6 % que prévoit le gouvernement. On prévoit que le ratio de l'intérêt sur la dette par rapport aux revenus devrait baisser à 6,9 %, ce qui est inférieur au niveau pré-pandémique de 8,0 %.

On prévoit que les revenus seront supérieurs aux perspectives du gouvernement

L'EEA prévoit un ralentissement de la croissance des revenus pendant la période de 2021-2022 à 2023-2024 comparativement au BRF, en raison d'une croissance économique plus faible, d'une prudence accrue et d'éventuelles réductions d'impôts non annoncées (qui ne sont pas prises en compte dans les projections du BRF). D'ici 2023-2024, le BRF s'attend à ce que les revenus totaux soient de 7,6 milliards de dollars supérieurs à la projection du gouvernement.

Le plan de dépenses du gouvernement comprend d'importants fonds non attribués tandis que la plupart des secteurs font face à un déficit de financement

Selon un examen des programmes actuels du gouvernement et des engagements pris relativement à de nouveaux programmes jusqu'à maintenant, le BRF prévoit un déficit de financement combiné de 6,3 milliards de dollars d'ici 2023-2024. Par secteur, on peut s'attendre à des déficits de financement en santé (4,5 milliards de dollars), en éducation (0,4 milliard de dollars), en éducation postsecondaire (0,2 milliard de dollars), dans le secteur des services à l'enfance et des services sociaux (0,8 milliard de dollars) et dans celui de la justice (0,4 milliard de dollars). Par ailleurs, le plan de dépenses du gouvernement comprend d'importants fonds non attribués dont la province devra déterminer la destination. Par exemple, les fonds non attribués pourraient être utilisés pour combler les déficits de financement, créer de nouveaux programmes, améliorer les programmes existants ou réduire le déficit budgétaire².

¹ L'équilibre budgétaire du gouvernement dont fait état le présent rapport ne tient pas compte de la réserve.

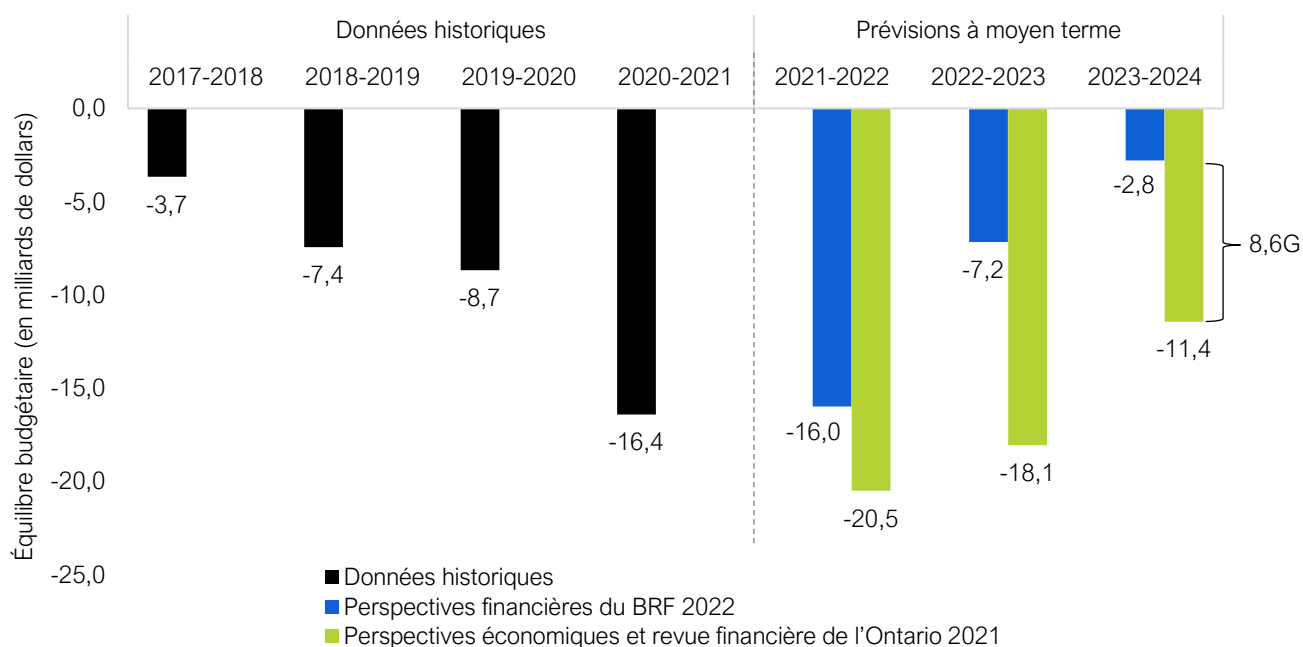
² Le BRF exclut les fonds non attribués de ses projections sur les dépenses de programmes en attendant que le gouvernement décide de l'affectation de ces fonds.

Perspectives concernant le budget et le déficit

Le BRF s'attend à ce que le déficit soit inférieur aux prévisions du gouvernement

- L'Ontario a affiché un déficit budgétaire de 16,4 milliards de dollars en 2020-2021, ce qui est beaucoup moins que le déficit de 38,5 milliards de dollars prévu dans le budget de 2021³. Cette amélioration spectaculaire découle en partie du soutien sans précédent que le gouvernement fédéral fournit par l'entremise de paiements de transfert directs à la province en lien avec la COVID-19 ainsi que des initiatives salariales pour les travailleurs et les entreprises qui ont soutenu les revenus provinciaux⁴.
- Le BRF s'attend à ce que les déficits de l'Ontario s'améliorent à moyen terme à mesure que la province se remet de la pandémie de COVID-19 et que l'économie connaisse un rebondissement robuste. Le BRF prévoit qu'en vertu des politiques actuelles, le déficit de l'Ontario passerait de 16,0 milliards de dollars en 2021-2022 à 2,8 milliards de dollars d'ici 2023-2024.
- En revanche, les prévisions du gouvernement prévoient une baisse du déficit beaucoup plus lente que celle que prévoit le BRF. Le BRF s'attend à ce que, d'ici 2023-2024, le déficit soit de 8,6 milliards de dollars plus bas que celui de 11,4 milliards que prévoit le gouvernement. Cette différence découle d'une projection de revenus par le BRF de beaucoup supérieure, combinée à une projection plus basse des charges liées à l'intérêt sur la dette.

Figure 1 : Déficit prévu par le BRF inférieur 8,6 milliards de dollars à celui que prévoit le gouvernement d'ici 2023-2024



L'équilibre budgétaire ne tient pas compte de la réserve.

Sources : Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021 et BRF.

- La projection du BRF concernant le déficit repose sur les revenus et les politiques de dépense actuels du gouvernement, l'incidence prévue de la vague Omicron de la pandémie de COVID-19 et les nouvelles annonces de programme faites entre la publication de l'EEA et le 20 janvier 2022. Si le gouvernement annonce de nouvelles baisses d'impôts ou de nouvelles initiatives de dépense dans l'avenir, le déficit augmenterait selon la projection du BRF.

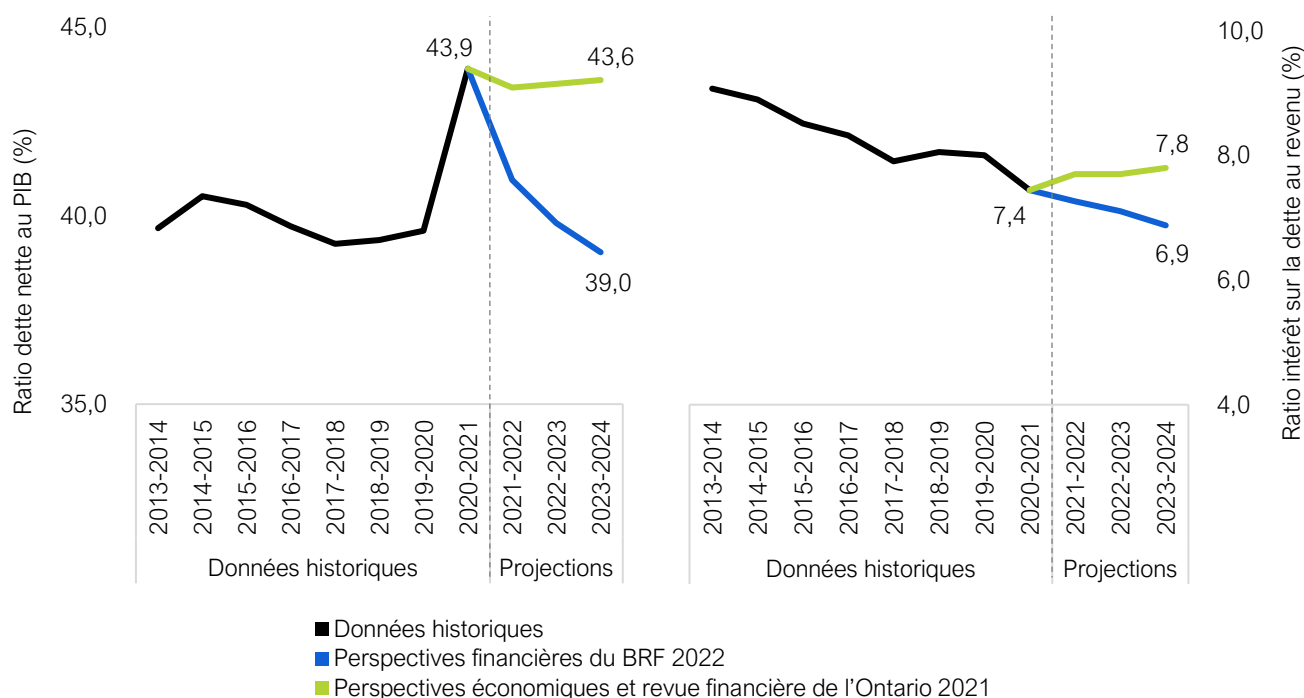
³ Voir page 7 du budget de l'Ontario de 2021.

⁴ Voir Mesures fédérales et provinciales de réponse à la COVID-19 : Mise à jour 2021.

Une baisse des déficits améliorera les indicateurs de viabilité budgétaire de l'Ontario

- Compte tenu de la perspective du BRF sur la baisse des déficits budgétaires, les indicateurs financiers de l'Ontario devraient connaître une embellie après les graves détériorations causées par la pandémie en 2020-2021. On s'attend à ce que le ratio de la dette nette au PIB de la province diminue et se situe à 39,0 % d'ici 2023-2024, ce qui est inférieur au ratio de 43,9 enregistré en 2020-2021 et légèrement inférieur aux ratios d'avant la pandémie.
- De même, on s'attend à ce que la proportion des revenus affectés aux paiements de l'intérêt sur la dette passe de 7,4 % en 2020-2021 à 6,9 % d'ici 2023-2024, ce qui est bien inférieur à la proportion de 8,0 % d'avant la pandémie (2019-2020).

Figure 2 : Le BRF prévoit une amélioration des indicateurs de viabilité budgétaire



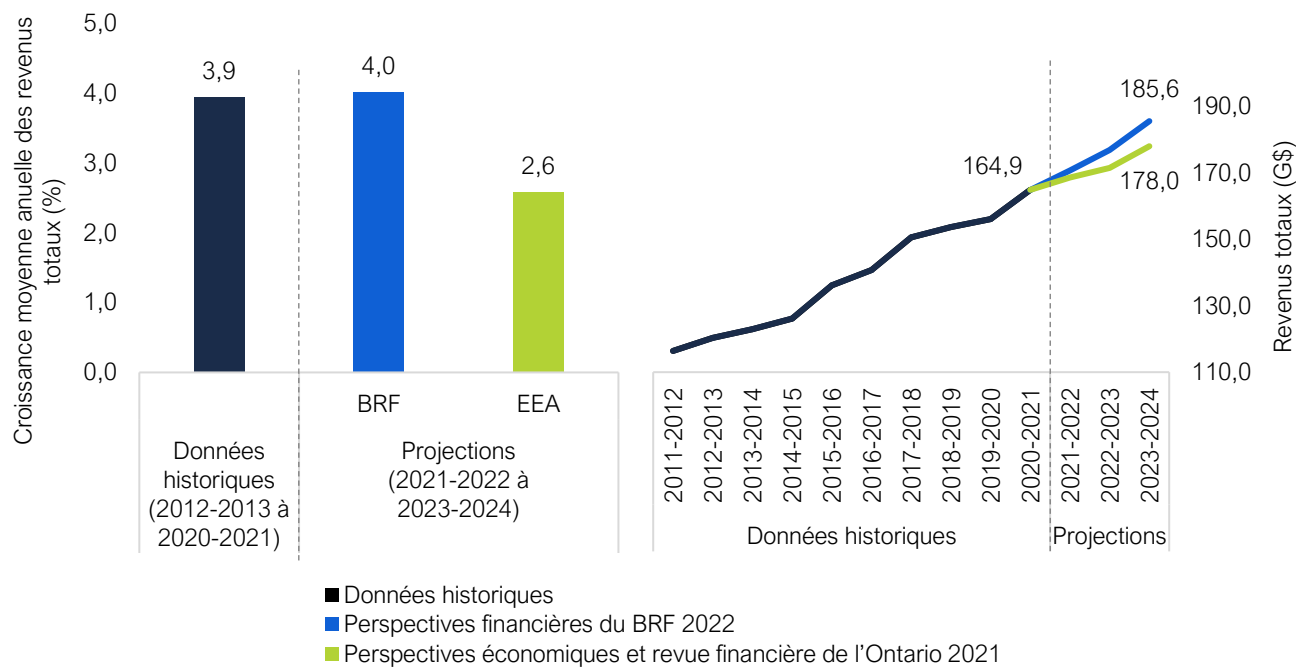
Sources : Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021 et BRF.

Perspectives de revenus

Le BRF prévoit des revenus supérieurs à ceux de l'énoncé économique d'automne

- Le BRF prévoit une croissance moyenne annuelle des revenus de 4,0 % de 2021-2022 à 2023-2024, ce qui est conforme à ses perspectives économiques et semblable à la tendance historique enregistrée depuis 2012-2013. Cependant, l'EEA prévoit une croissance annuelle des revenus de 2,6 % pendant la même période, soit 1,4 point de pourcentage de moins que les perspectives du BRF.
- Le BRF prévoit, d'ici 2023-2024, des revenus totaux de 185,6 milliards de dollars, soit 7,6 milliards de plus que les revenus de 178,0 milliards de dollars que le gouvernement a prévus dans l'EEA.

Figure 3 : Le BRF prévoit des revenus supérieurs de 7,6 milliards de dollars à ceux prévus par le gouvernement d'ici 2023-2024



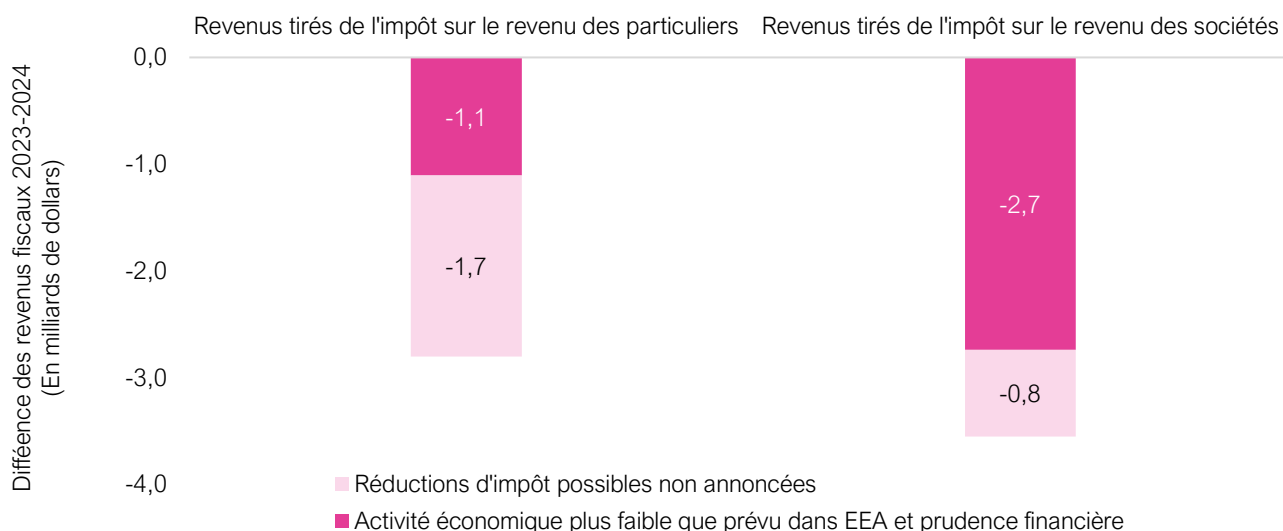
Sources : Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021 et BRF.

Les perspectives de revenus inférieures dans l'énoncé économique d'automne pourraient être un signe de baisses d'impôts non annoncées

- Les projections du BRF concernant les revenus fiscaux sont supérieures à celles contenues dans l'EEA pour toute la période concernée, représentant une différence qui pourrait atteindre 7,7 milliards de dollars d'ici 2023-2024. Les écarts dans les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur le revenu des sociétés représentent 6,4 milliards de dollars de cette différence en 2023-2024⁵.
 - Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers que prévoit l'EEA devraient être de 2,8 milliards de dollars inférieurs aux prévisions du BRF en 2023-2024. Environ 1,1 milliard de dollars de cette différence peut s'expliquer par les prévisions plus faibles du gouvernement concernant les revenus du travail. Le reste de la différence, soit 1,7 milliard de dollars, reste inexpliqué, mais pourrait être attribuable à des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers non annoncées, mais intégrées dans le plan financier du gouvernement.
 - Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés selon l'EEA devraient être de 3,6 milliards de dollars inférieurs aux prévisions du BRF en 2023-2024. Le BRF estime que 2,7 milliards de dollars de cette différence pourraient être attribués à une grande prudence financière et aux projections plus faibles du gouvernement concernant les revenus des entreprises en 2023 et 2024. Le reste de la différence, soit 0,8 milliard de dollars, peut indiquer que des baisses de l'impôt sur le revenu des sociétés, non annoncées, sont intégrées dans le plan financier du gouvernement.

⁵ Le reste, à savoir 1,3 milliard de dollars, est attribué aux différences dans les prévisions de revenus tirés de la taxe de vente et d'autres taxes, qui s'expliquent en grande partie par les prévisions économiques plus fortes du BRF.

Figure 4 : Des réductions d'impôt non annoncées pourraient expliquer la différence entre les projections du BRF et celles contenues dans l'énoncé économique d'automne



Sources : Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021 et BRF.

Perspectives de dépenses de programmes

- Sur l'horizon de trois ans des perspectives, le BRF prévoit⁶ que les dépenses de programmes augmenteront à un taux annuel moyen de 1,3 %. Le taux de croissance relativement lent des dépenses de programmes s'explique par la fin prévue des dépenses liées au financement de durée limitée en raison de la COVID-19 d'ici la fin de 2022-2023⁷.
- Le BRF prévoit des dépenses de programmes totales de 174,3 milliards de dollars cette année, qui baisseront à 171,5 milliards de dollars en 2022-2023 et monteront à 175,6 milliards de dollars en 2023-2024. La baisse des dépenses de programmes de 2021-2022 à 2022-2023 témoigne de la baisse des dépenses liées à la COVID-19 en glissement annuel⁸.

Les prévisions du BRF concernant les dépenses de programmes sont inférieures à celles du gouvernement pour 2021-2022 et 2022-2023

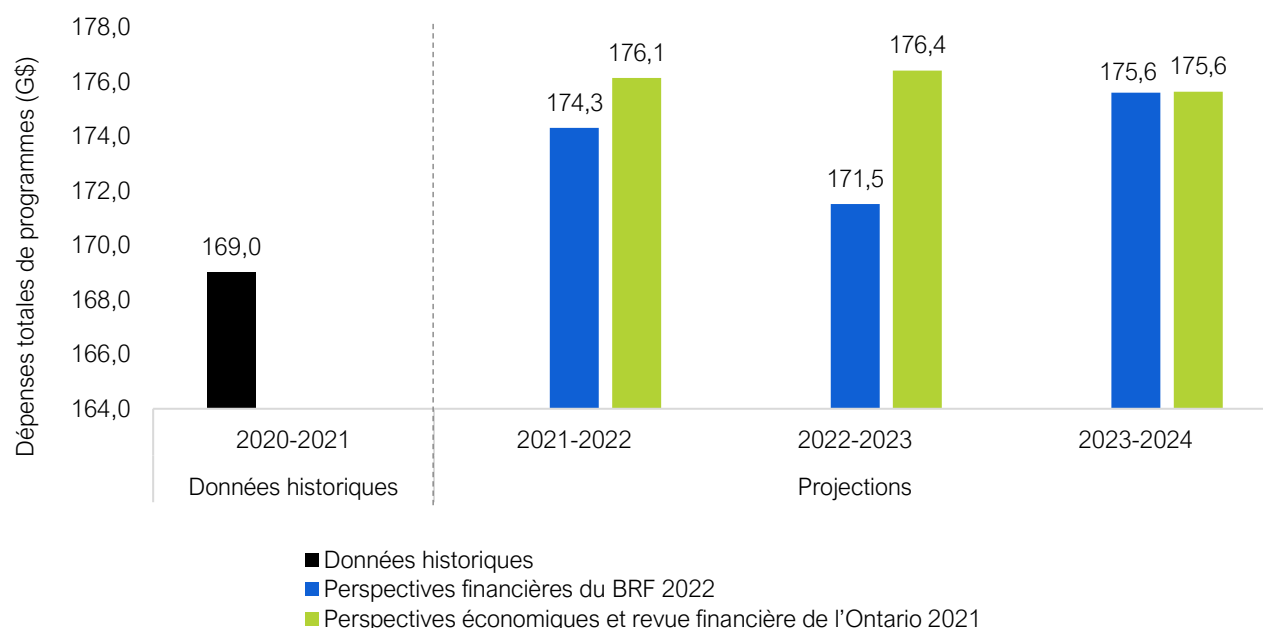
- Les prévisions du BRF concernant les dépenses de programmes sont inférieures à celles du plan de dépenses du gouvernement annoncé dans l'énoncé économique d'automne de 2021, un écart de 1,8 milliard de dollars étant constaté en 2021-2022, de 4,9 milliards de dollars en 2022-2023 et de seulement 39 millions de dollars en 2023-2024.

⁶ Les prévisions sur les dépenses de programmes du BRF sont fondées sur le coût prévu par le BRF des politiques et programmes actuels du gouvernement, de l'incidence sur le secteur de la santé de la vague Omicron de la pandémie de COVID-19 et des nouveaux programmes annoncés entre la publication de l'EEA et le 20 janvier 2022. Il importe de souligner que les prévisions sur les dépenses de programmes du BRF excluent les fonds non attribués compris dans les perspectives de dépenses des programmes de l'EEA du gouvernement, puisque ces fonds représentent des décisions sur les programmes non annoncées ou à venir.

⁷ En revanche, le BRF prévoit un taux de croissance annuel moyen des dépenses de programmes de 3,6 % de 2019-2020 à 2023-2024 (ce qui exclut l'incidence temporaire des dépenses liées à la COVID-19). Les prévisions du BRF sur les dépenses de programmes comprennent des dépenses évaluées à 0,4 milliard de dollars liées à la COVID-19 en 2019-2020 et 2023-2024.

⁸ Les prévisions des dépenses de programmes du BRF sur trois ans comprennent un montant estimé à 12,7 milliards de dollars en dépenses liées à la COVID-19 en 2021-2022, 2,1 milliards de dollars en 2022-2023 et 0,4 milliard de dollars en 2023-2024. Le plan de dépenses du gouvernement présenté dans l'énoncé économique d'automne comprend des dépenses liées à la COVID-19 de 10,7 milliards de dollars en 2021-2022, 3,4 milliards de dollars en 2022-2023 et zéro dollar en 2023-2024. Les perspectives de dépenses du BRF liées à la COVID-19 tiennent compte de l'incidence prévue de la vague Omicron de la pandémie de COVID-19 et de nouvelles annonces de programmes liées à la COVID-19 faites entre la publication de l'EEA et le 20 janvier 2022. Pour des renseignements sur les dépenses liées à la COVID-19, faites avant la vague Omicron, voir [Mesures fédérales et provinciales de réponse à la COVID-19 : Mise à jour 2021](#).

Figure 5 : Les projections de dépenses des programmes faites par le BRF sont inférieures à celles du gouvernement en 2021-2022 et 2022-2023



Source : Analyse par le BRF de *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021* et renseignements fournis par le ministère des Finances.

Le plan de dépenses du gouvernement comprend d'importants fonds non attribués tandis que la plupart des secteurs font face à un déficit de financement

- Même si, d'ici 2023-2024, la différence entre les projections du BRF et celles de la province relatives aux dépenses totales de programmes s'élève à 39 millions de dollars seulement, il y a d'importantes différences entre les secteurs de programmes pour les trois années des perspectives de dépense.

Tableau 1 : La projection des dépenses de programmes par secteur faite par le BRF diffère grandement de celle du gouvernement

Secteur	Écart entre les dépenses prévues par la province et le BRF		
	2021-2022 (millions de \$)	2022-2023 (millions de \$)	2023-2024 (millions de \$)
Santé	-1 448	-3 098	-4 491
Éducation	-243	112	-429
Éducation postsecondaire	-12	-112	-221
Services à l'enfance et services sociaux	378	-279	-816
Justice	-46	-171	-379
<i>Total du déficit de financement dans les 5 secteurs</i>	<i>-1 372</i>	<i>-3 547</i>	<i>-6 336</i>
Autres programmes	3 205	8 450	6 375
Total	1 833	4 903	39

Nota : Les valeurs négatives indiquent que le plan de dépenses de la province est inférieur aux projections du BRF, tandis que les valeurs positives indiquent que le plan de dépenses de la province est plus élevé que les projections du BRF. Les projections de dépenses des programmes du BRF sont fondées sur le coût prévu par le BRF des politiques et des programmes actuels du gouvernement, l'incidence sur le secteur de la santé de la vague Omicron de la pandémie de COVID-19 et des annonces de nouveaux programmes faites entre la publication de l'énoncé économique d'automne de 2021 et le 20 janvier 2022. Il importe de souligner que les prévisions des dépenses de programmes faites par le BRF excluent les fonds non attribués inclus dans les perspectives de programmes du gouvernement présentées dans l'EEA, car ces fonds représentent des décisions sur les programmes non annoncées ou à venir. Les charges liées au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario sont incluses dans le secteur de l'éducation.

Source : Analyse du BRF de *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021* et renseignements fournis par le ministère des Finances.

- Le BRF prévoit un déficit de financement de 6,3 milliards de dollars dans ces cinq secteurs d'ici 2023-2024. Dans l'ensemble, le secteur de la santé connaîtra le déficit de financement le plus important. En effet, le plan de la province annoncé dans l'EEA est inférieur à la projection du BRF de 1,4 milliard de dollars en 2021-2022, 3,1 milliards de dollars en 2022-2023 et 4,5 milliards de dollars en 2023-2024.
 - En 2021-2022, le déficit de financement du secteur de la santé représente l'effet de la vague Omicron de la pandémie de COVID-19⁹, qui a débuté après la publication de l'énoncé économique d'automne le 4 novembre 2021. Pour régler ce déficit, la province devra faire passer des fonds non attribués du fonds de durée limitée créé en raison de la COVID-19 ou du fonds de prévoyance au secteur de la santé.
 - Pour 2022-2023 et 2023-2024, le déficit de financement représente surtout la différence entre le coût des politiques et programmes actuels du secteur de la santé prévu par le BRF comparé au montant alloué par la province dans son plan de dépenses prévu dans l'EEA. Pour régler le déficit de financement, la province devra : transférer des fonds non attribués au secteur de la santé, hausser le montant prévu dans le plan de dépenses global du secteur de la santé dans le budget de l'Ontario de 2022 ou réduire les dépenses de programmes ou mettre en œuvre d'autres mesures d'économie dans le secteur de la santé.
- Cependant, dans le secteur « autres programmes »¹⁰, le plan de dépenses de la province est de beaucoup supérieur à la projection du BRF pour chaque année, soit 3,2 milliards de dollars de plus en 2021-2022, 8,5 milliards de dollars de plus en 2022-2023 et 6,4 milliards de dollars de plus en 2023-2024.
 - La différence entre la projection du BRF concernant les « autres programmes » et le plan de dépenses du gouvernement annoncé dans l'EEA, est en grande partie attribuable aux fonds non attribués compris dans le plan de dépenses de la province de chaque exercice.
 - Comme la province ne peut pas dépenser directement les fonds non attribués, mais doit plutôt les affecter aux programmes, le BRF exclut les fonds non attribués de ses prévisions sur les dépenses de programmes jusqu'à ce que le gouvernement décide de l'utilisation qu'il entend faire de ces fonds. Par exemple, les fonds non attribués pourraient être utilisés pour financer de nouveaux programmes, bonifier les programmes existants, soutenir les secteurs où on prévoit des déficits de financement en vertu des politiques de programmes actuelles, ou réduire le déficit budgétaire.

⁹ Par exemple, après avoir pris en compte l'incidence prévue de la vague Omicron sur les hospitalisations, le BRF estime que les patients atteints de la COVID-19 occuperont au total 431 000 jours d'hospitalisation en 2021-2022, soit une hausse de 98,6 % comparativement aux 217 000 jours d'hospitalisation de patients atteints de la COVID-19 en 2020-2021.

¹⁰ Le secteur des « autres programmes » comprend les ministères suivants : Agriculture, Alimentation et Affaires rurales; Développement économique, Création d'emplois et Commerce; Énergie, Développement du Nord et Mines; Environnement, Protection de la nature et Parcs; Finances; Affaires francophones; Services gouvernementaux et Services aux consommateurs; Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture; Affaires autochtones; Infrastructure; Travail, Formation et Développement des compétences; Affaires municipales et Logement; Richesses naturelles et Forêts; Services aux aînés et Accessibilité; Transports; Secrétariat du Conseil du Trésor. Le secteur des « autres programmes » comprend également les Bureaux du corps exécutif (Bureau du Conseil des ministres, Bureau de la lieutenante-gouverneure et Bureau du premier ministre) et les Bureaux de l'Assemblée législative. Le BRF inclut les charges liées au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario dans le secteur de l'éducation.

Annexe

Tableau A-1: Perspectives du BRF concernant les principales sources de revenus

(Croissance en pourcentage)	2019r	2020r	2021p	2022p	2023p	2024p
PIB nominal						
BRF - Mise à jour des perspectives financières	3,7	-2,8	11,8	6,9	4,5	3,7
EEA de l'Ontario de 2021*	3,7	-2,8	9,0	6,6	4,6	4,1
Revenu du travail						
BRF - Mise à jour des perspectives financières	4,4	-0,3	9,6	5,0	4,1	3,7
EEA de l'Ontario de 2021	4,4	-0,3	6,3	4,7	4,7	4,1
Bénéfices des sociétés						
BRF - Mise à jour des perspectives financières	-1,3	10,2	23,8	8,5	5,0	3,7
EEA de l'Ontario de 2021	-1,3	10,2	30,6	9,1	1,5	3,3
Consommation des ménages						
BRF - Mise à jour des perspectives financières	3,5	-7,4	7,3	8,5	4,7	3,7
EEA de l'Ontario de 2021	3,5	-7,4	6,2	7,6	4,8	4,3

r = chiffres réels p = prévisions

* Les prévisions du ministère des Finances présentées dans *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021* sont fondées sur les renseignements disponibles au 1^{er} octobre 2021.

Sources : *Comptes économiques de l'Ontario, Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021* et BRF.

Tableau A-2 : Perspectives du BRF concernant le PIB réel et certains indicateurs économiques

(Croissance en pourcentage)	2019r	2020r	2021r	2022p	2023p	2024p
PIB réel*						
BRF - Mise à jour des perspectives financières	2,0	-5,1	4,5	4,2	2,5	1,9
EEA de l'Ontario de 2021**	2,0	-5,1	4,3	4,5	2,6	2,0
Emploi						
BRF - Mise à jour des perspectives financières	2,8	-4,8	4,9	4,3	1,1	0,9
EEA de l'Ontario de 2021	2,8	-4,8	4,3	3,3	2,0	1,5
Taux de chômage (pourcentage)						
BRF - Mise à jour des perspectives financières	5,6	9,6	8,0	6,1	6,0	6,0
EEA de l'Ontario de 2021	5,6	9,6	8,2	6,6	6,2	6,1
Inflation de l'IPC (pourcentage)						
BRF - Mise à jour des perspectives financières	1,9	0,7	3,5	3,8	2,2	1,9
EEA de l'Ontario de 2021	1,9	0,7	3,1	2,6	2,1	1,9
Taux des bons du Trésor de trois mois (pourcentage)						
BRF - Mise à jour des perspectives financières	1,7	0,4	0,1	1,0	1,7	2,1
EEA de l'Ontario de 2021	1,7	0,4	0,1	0,3	0,9	1,3
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement (en pourcentage)						
BRF - Mise à jour des perspectives financières	1,6	0,7	1,4	1,9	2,3	2,9
EEA de l'Ontario de 2021	1,6	0,7	1,3	1,8	2,2	2,5

r = chiffres réels p = prévisions

* Le PIB réel de 2021 est une prévision.

** Les prévisions du ministère des Finances présentées dans *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021* sont fondées sur les renseignements disponibles au 1^{er} octobre 2021.

Sources : Statistique Canada, *Comptes économiques de l'Ontario, Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021* et BRF.

Tableau A-3 : Perspectives financières du BRF

(en milliards de dollars)	2019-2020r	2020-2021r	2021-2022p	2022-2023p	2023-2024p
Revenus					
Impôt sur le revenu des particuliers	37,7	40,3	42,4	44,6	46,8
Taxe de vente	28,6	26,6	31,0	33,5	35,1
Impôt des sociétés	15,4	17,8	19,0	20,2	21,0
Tous les autres impôts et taxes	26,5	26,2	28,4	28,5	29,2
Total des revenus fiscaux	108,3	110,9	120,8	126,8	132,1
Transferts du gouvernement du Canada	25,4	33,9	28,7	27,1	28,7
Revenus tirés des entreprises publiques	5,9	5,0	4,7	5,5	6,6
Autres revenus non fiscaux	16,5	15,1	16,5	17,5	18,2
Total des revenus	156,1	164,9	170,7	176,9	185,6
Charges					
Secteur de la santé	63,7	69,5	76,5	74,9	77,7
Santé (Base)	63,7	62,1	69,3	73,8	77,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19	0,0	7,4	7,2	1,2	0,4
Secteur de l'éducation	31,7	32,9	33,4	33,2	33,7
Éducation* (Base)	31,4	29,4	32,1	32,9	33,7
Financement de durée limitée lié à la COVID-19	0,4	3,5	1,3	0,3	0,0
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux	17,1	17,4	17,5	18,2	18,9
Services à l'enfance et services sociaux (Base)	17,1	16,9	17,1	18,2	18,9
Financement de durée limitée lié à la COVID-19	0,0	0,5	0,4	0,0	0,0
Secteur de l'éducation postsecondaire	10,5	9,8	10,7	11,1	11,4
Éducation postsecondaire (Base)	10,5	9,6	10,7	11,1	11,4
Financement de durée limitée lié à la COVID-19	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Secteur de la justice	4,7	4,8	4,9	5,0	5,2
Justice (Base)	4,7	4,8	4,9	5,0	5,2
Financement de durée limitée lié à la COVID-19	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Autres programmes	24,5	34,6	31,3	29,0	28,8
Autres (Base)	24,5	23,8	27,4	28,4	28,8
Financement de durée limitée lié à la COVID-19	0,0	10,8	3,8	0,6	0,0
Total des charges de programmes	152,3	169,0	174,3	171,5	175,6
Total des charges de programmes (Base)	151,9	146,7	161,6	169,4	175,2
Total du financement de durée limitée lié à la COVID-19	0,4	22,3	12,7	2,1	0,4
Intérêt sur la dette	12,5	12,3	12,4	12,6	12,8
Total des charges	164,8	181,3	186,7	184,1	188,4
Équilibre budgétaire**	-8,7	-16,4	-16,0	-7,2	-2,8

r = chiffres réels p = prévisions

* Comprend le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

** L'équilibre budgétaire est présenté sans tenir compte de la réserve.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : *Comptes économiques de l'Ontario, Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021* et BRF.

Tableau A-4 : Perspectives du BRF sur la dette

(en milliards de dollars)	2019-2020r	2020-2021r	2021-2022p	2022-2023p	2023-2024p
Équilibre budgétaire*	-8,7	-16,4	-16,0	-7,2	-2,8
Déficit accumulé	225,8	239,3	255,3	262,4	265,2
Dette nette	353,3	373,6	396,9	412,6	422,9
<i>Ratio dette nette au PIB (en pourcentage)</i>	39,6	43,9	41,0	39,8	39,0

r = chiffres réels p = prévisions

* L'équilibre budgétaire est présenté sans tenir compte de la réserve.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : *Comptes publics de l'Ontario, Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021* et BRF.

À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Le présent rapport a été rédigé par Zohra Jamasi, Sabrina Afroz, Nicolas Rhodes, Jay Park, Matthew Stephenson et Edward Crumme, sous la direction de Paul Lewis. Luan Ngo et Jeffrey Novak ont également contribué à ce rapport.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, le présent rapport ne contient aucune recommandation.



BRF

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario
2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org/fr | info@fao-on.org | 416-644-0702
Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISBN 978-1-4868-5880-4

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022